

Favoriser l'accès aux transports publics et aux mobilités douces aux Résidences du Golf

Dans son programme de législature 2021-2026, la Municipalité a exprimé sa volonté d'améliorer la qualité de vie de la population en modernisant son service de transport public, ainsi qu'en valorisant les mobilités douces dans le but de favoriser la connectivité intra et intercommunale.

Force est de constater que ces objectifs sont loin d'être atteints dans certains quartiers de la Ville, en particulier celui des Résidences du Golf. En effet, les constatations suivantes montrent que les conditions nécessaires à favoriser des déplacements en toute sécurité par d'autres moyens que la voiture ne sont pas réunies dans cette zone du territoire communal.

Pour les déplacements en bus :

- Absence d'éclairage public au niveau de l'arrêt de bus *Domaine Impérial* du côté lac ;
- Un seul bus par heure permettant de se rendre à Gland gare ;
- Absence de bus permettant de rejoindre d'autres quartiers de la Ville sans changement à la gare.

Pour les déplacements à pied :

- Absence d'éclairage public du côté du trottoir de la route Suisse entre le niveau du chemin des Fontenailles et la route du *Domaine Impérial* ;
- Absence d'éclairage public de l'entrée de la route du *Domaine Impérial* au quartier des Résidences du Golf et ce jusqu'au refuge ;
- Une vitesse non réduite sur la route Suisse au niveau de l'entrée sur la route du *Domaine Impérial* ;
- Absence d'aménagements pour piétons et vélos à l'entrée de la route du *Domaine Impérial*, ce qui rend l'accès particulièrement dangereux.

Pour rappel, le quartier des Résidences du Golf n'est pas seulement le lieu d'habitation de plus de 300 personnes, il est aussi un lieu de passage pour rejoindre le Golf Club, le refuge communal, la maison rose, le lac et la promenade sur le golf. Cette dernière est, de surcroît, particulièrement prisée puisqu'elle fait partie intégrante du sentier historique, du chemin panorama alpin et du sentier des Toblerones.

Ainsi, il apparaît d'autant plus problématique que l'accès à cette zone à la fois résidentielle, piétonne et de loisir ne puisse être mieux aménagé compte tenu des objectifs du programme de législature. C'est pourquoi, la présente interpellation demande à la Municipalité s'il serait possible...

1. d'installer un éclairage public écologique le long du trottoir de la route Suisse jusqu'au quartier des Résidences du Golf, ainsi qu'au niveau de l'arrêt de bus du *Domaine Impérial* (côté lac) ?
2. d'augmenter la fréquence des transports publics entre cette zone et les autres quartiers de la Ville ?
3. d'aménager l'accès à la route du *Domaine Impérial* dans le but d'augmenter la sécurité des piétons et des vélos ?



Steve Binggeli